

ce protestante d'Ontario. Les catholiques du Nouveau-Brunswick et du Nord-Ouest jouissaient autrefois de leurs écoles séparées ; mais ils en ont été privés par les lois injustes dont nous avons déjà parlé.

Revenons à la visite des écoles faite par le curé et les commissaires. Il y a cinq ou six écoles par paroisse. La visite en est annoncée d'avance, et les parents invités à assister à l'examen. Ils ne manquent pas de s'y rendre : c'est pour eux une véritable fête ; et leur joie, surtout, est parfaite, lorsqu'ils peuvent constater, par les progrès de leurs enfants, que les sacrifices qu'ils s'imposent pour leur éducation ne sont pas inutiles. La distribution des prix, des couronnes, des médailles, faite par le curé et les commissaires, n'est pas la partie la moins intéressante du programme de ces visites d'écoles.

A part les écoles ordinaires, il y a aussi dans un grand nombre de paroisses des convents tenus par les Sœurs, et des collèges, par les Frères des Écoles chrétiennes. Ces institutions sont soumises à la visite non seulement du curé, mais aussi des commissaires, quand elles reçoivent quelques secours de la paroisse.

Pour ce qui regarde l'État, comme il contribue largement au soutien de toutes les écoles publiques, il a ses inspecteurs qui ont droit de visite dans ces institutions.

\*  
\* \*

Voilà pour l'enseignement primaire. Quant à l'enseignement secondaire, on peut dire que, pour les catholiques de cette province, il est exclusivement sous le contrôle du clergé. C'est le clergé qui, au prix d'énormes sacrifices, a fondé tous les petits séminaires et les collèges du pays, les entretient et les dirige. L'État ne paraît nullement disposé à lui faire concurrence, et à se charger d'une besogne qu'il fait si bien.

C'est de nos collèges que sortent tous nos hommes de profession, tous nos hommes publics. C'est dans nos collèges et séminaires que se recrutent les vocations sacerdotales ; et, grâce à Dieu, elles sont encore très nombreuses dans ce pays. Nos évêques ont généralement assez de prêtres pour les besoins de leurs diocèses : plusieurs même peuvent en envoyer chaque année à nos compatriotes émigrés aux États-Unis.